



# CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS

PALAIS DES SPORTS DE GERLAND - 82 AVENUE JEAN JAURES - 69007 LYON

2  
FEVRIER  
2019

## CONDITIONS D'ACCES ET QUALIFICATIONS

**Affiliation :** Chaque club devra s'être acquitté de la cotisation fédérale 2018/2019.

**Passeport sportif :** Le compétiteur devra présenter un passeport sportif à jour et en règle, licence 2018/2019, certificat médical en cours et une pièce d'identité

### Qualifications

CF règlement des compétitions article 2.5.1.2, Procédures de qualification. Les seniors qualifiés devront suivre la procédure d'inscription.

- Les sélectionnés seniors des championnats régionaux 2018/2019, suivant les quotas des ligues
- Les 4 premiers athlètes des championnats de France seniors, saison 2017/2018
- Les champions de France «Espoirs» en titre
- Les vainqueurs des Opens Labelisés 2018/2019 (Bouches du Rhône)
- Les champions de France juniors 2017/2018 (accédant à la catégorie seniors)
- Les champions de France «Universitaires» 2017/2018
- Les podiums des derniers championnats du Monde et d'Europe seniors, des derniers championnats du Monde FISU, CISM et des Jeux Olympiques précédant le championnat de France
- Les podiums du circuit Grand Prix (W.T) de la saison en cours.
- Les athlètes ayant obtenu une dérogation de la D.T.N.

**Catégories :** Seniors nés (es) en 2001 et avant

### Catégories de poids

Masculins : -54kg, -58kg, -63kg, -68kg, -74kg, -80kg, -87kg, +87kg  
Féminins : -46kg, -49kg, -53kg, -57kg, -62kg, -67kg, -73kg, +73kg

## INSCRIPTIONS

Les clubs devront :

- inscrire leurs coaches et compétiteurs sur le site <http://www.martial.events.com> en tenant compte des délais de clôture d'inscription fixés au vendredi 11 janvier 2019.
  - régler les droits d'engagement de 12,00 € par compétiteur et par coach (par carte bleue ou virement bancaire sur le compte Paypal).
- Chaque ligue validera les inscrits de sa région (athlètes et coaches), à jour des droits d'engagement.  
Seules les inscriptions validées par la ligue seront prises en compte.

## ACCREDITATIONS ET PESEES

Les athlètes se présenteront sur le site avec leur passeport, leur accréditation et leur carte d'identité suivant le programme ci-dessous.  
Les accréditations coaches et athlètes seront retirées au Palais des Sports de Lyon Gerland de 15h à 19h, le 1<sup>er</sup> février 2019.

## REGLEMENT DE LA COMPETITION

(Sous réserve de modifications)

- Règlementation F.F.T.D.A
- Système d'élimination directe
- Plastrons et casques électroniques GEN. 2
- Vidéo Replay
- Temps : Eliminatoires (3x1'30mn) et finales (3x2mns)

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Les coaches devront être titulaires d'une «habilitation coach» (CF : Reglt compétition Art 2.6.5.2)
- Entrées public libres

## PROGRAMME DE LA COMPETITION

(Sous réserve de modifications)

### Vendredi 1<sup>er</sup> Février 2019 - Palais des Sports de Gerland

- 15h00 à 19h00 : Pesée seniors (Masculins/Féminins)
- 19h00 à 19h30 : Briefing des Coachs
- 18h00 à 20h00 : Briefing des Arbitres

### Samedi 2 Février 2019 - Palais des Sports de Gerland

- 8h00 : Présentation et informations compétiteurs
- 8h15 à 21h00 : Compétitions Seniors
- 19h00 à 21h00 : Finales
- 21h00 : Podiums

Les compétiteurs devront présenter leur **passeport sportif** et accréditation à l'entrée du site, à la table de contrôle, de l'aire de combat et à la table centrale.

La F.F.T.D.A se réserve le droit de modifier les paramètres ou le programme ci-dessus.

Pour des raisons de sécurité seules les petites bouteilles plastiques seront autorisées dans l'enceinte du site.